

Introduction

L'idée qu'être en couple avec une personne parlant une autre langue en facilite l'apprentissage m'a toujours semblé familière. Elle était blague de collégiens aux prises avec l'allemand, et appréhension familiale lorsque je suis partie en séjour à l'étranger : sans doute craignait-on qu'une motivation évidemment toute linguistique ne se transforme en réel goût pour l'exotisme, voire en amour m'arrachant durablement de ma terre natale. Quoi qu'il en soit, cette question m'intrigue depuis longtemps. Si je n'ai moi-même jamais profité d'une relation amoureuse pour améliorer mes compétences en allemand ou en anglais, j'ai dû constater que d'autres, en effet, faisaient des progrès fulgurants durant leurs séjours linguistiques et la relation épistolaire qui s'ensuivait parfois. Je ne comprenais tout simplement pas comment ils ou elles parvenaient à communiquer par écrit ou par téléphone dans une langue dont l'école ne nous avait donné que quelques rudiments plus utiles à réserver un billet de train qu'à vivre une relation amoureuse. D'autres couples, adultes, étaient une autre preuve irréfutable de l'impact de l'amour sur l'appropriation des langues : des ouvriers italiens mariés à des femmes du village se fondaient dans mon tissu social, de même que quelques amis de mes parents, suisses alémaniques ou africains – je ne savais pas encore qu'on parlait français dans certains pays d'Afrique – mariés à des francophones semblaient avoir appris les langues avec une facilité que je ne connaîtrais jamais, et que je mettais donc tout naturellement sur le compte de leur histoire amoureuse si particulière.

D'un point de vue scientifique, les spécificités linguistiques de la Suisse ont été l'occasion de nombreux travaux – notamment ceux initiés par Bernard Py (1986 ; 2003) sur le plurilinguisme et le bilinguisme en Suisse, qui ont fait date en acquisition des langues (RAL), en linguistique appliquée et en sociolinguistique – et recherches portant entre autres sur la transmission des langues dans la famille

et/ou le couple plurilingue (par exemple Fibbi et Matthey, 2010 ; Pitton, 2012). En ne m'intéressant qu'aux enjeux subjectifs et sociaux qui participent à l'appropriation de la langue du lieu dans lequel les personnes vivent, quelles que soient leurs origines, je suis toutefois intuitivement sortie des sentiers déjà relativement bien battus de l'articulation traditionnelle entre famille et mixité linguistique et culturelle. Mon corpus est néanmoins très représentatif du paysage linguistique helvétique, sinon européen : rares sont les locuteurs ou locutrices monolingues et/ou les personnes pouvant se targuer d'une filiation nationale unique. Rares sont également les personnes qui expérimentent la migration avec pour objectif premier d'apprendre une langue : la majorité d'entre elles, pour ne pas dire toutes, poursuivent un projet de vie qui les conduit à agir socialement dans une nouvelle langue dont elles s'approprient certaines des possibilités avec lesquelles elles sont en contact. Ainsi, si la Suisse est bien multilingue, elle l'est par un plurilinguisme individuel bien plus complexe que celui, apparent, des quatre langues dites autochtones¹. L'idéologie « une nation - une langue » déjà peu pertinente en Suisse perd toute consistance, alors que les langues non officielles et peu ou pas reconnues gagnent en intensité, en termes d'existence dans le tissu social (Lüdi et Py, 1989). Les partenaires alloglottes² des couples qui documentent ma recherche ne viennent ainsi pas d'autres « régions » linguistiques suisses : elles sont Russe, Vietnamiennne, Italienne, Péruvienne, Suédoise, ils sont Allemand, Chilien et Serbe. Quant aux partenaires considérés comme francophones, ils et elles sont Suisses, Helvético-Italien, Helvético-Serbe ou Français. Enfin, les langues pratiquées dans le couple sont le français, l'italien, l'espagnol, le mapudungún, le serbo-croate, l'anglais, l'allemand, le suédois.

Ainsi, si la mixité dans le couple a toujours été pour moi une normalité – ou du moins pas une anormalité – en raison de mon milieu privé, professionnel et national, il m'est apparu très vite que le lien entre amour et appropriation de la langue devait être problématisé : c'est l'un des points de départ du présent ouvrage. Plus fondamentalement, ma curiosité pour ce terrain spécifique, symbole de sécurité affective, est corrélée avec ma propre insécurité linguistique en L2, c'est-à-dire en particulier à mon sentiment d'illégitimité linguistique à pratiquer d'autres langues que le français. Cette insécurité me pousse sans doute à inves-

- 1 Les quatre langues autochtones sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Les trois premières sont considérées comme langues officielles, et « le romanche occupe une place à part en ce sens qu'il est certes une langue nationale, mais qu'il n'est une langue officielle que dans une mesure limitée. L'anglais n'est ni une langue nationale ni une langue officielle, même s'il se révèle indispensable dans certains cas. » (Source : <https://www.bk.admin.ch/themen/lang>)
- 2 Pour Porquier et Py (2004, p. 19), « le terme hyperonymique d'alloglotte [...] se contente de marquer l'existence d'une certaine altérité linguistique ». C'est en ce sens que je l'utilise.

tiguer l'appropriation langagière* prioritairement par le biais de la subjectivité* et de l'agentivité³, plutôt qu'à me concentrer, dans une perspective plus socio-linguistique, sur les enjeux sociaux qui structurent la communication humaine.

Cet ouvrage traite donc du lien entre appropriation langagière et vie en couple, à partir de l'hypothèse selon laquelle l'agir social permet de pratiquer la langue et de se l'approprier, mais également de renforcer ou de construire un sentiment de légitimité linguistique et sociale* à le faire. Ce sentiment – le mot est choisi à dessein – relève de la trajectoire de la personne, c'est-à-dire du sens qu'elle donne, dans sa subjectivité, à son histoire, donc aux expériences psychologiques et sociales qu'elle a vécues. Il m'a ainsi semblé essentiel de m'inspirer de différents domaines de recherche pour explorer la question : celui de la mixité, celui du plurilinguisme et celui de l'acquisition des langues, évidemment. Mais aussi, par corollaire – et c'est là que réside la difficulté lorsqu'il s'agit de structurer et de transmettre une telle recherche – ceux du couple, de la migration, de la langue et du développement humain. Et ces domaines-là sont sous-tendus par des questions de dynamiques identitaires, de socialisations, de relations de pouvoir, de subjectivité individuelle, de représentations* et de valeurs, et d'agentivité.

J'ai enfin choisi de parler du couple avant de questionner l'appropriation langagière, parce que l'union conjugale est l'un des contextes possibles de la migration et du contact avec une nouvelle langue, et parce que je souhaite présenter au plus vite les personnes qui ont accepté de me prêter leur voix à travers une démarche (auto)biographique⁴ touchant à leur intimité. Le cœur de mon approche est toutefois l'appropriation langagière, et en particulier le jeu du pouvoir exercé ou ressenti qui en structure les modalités, dans et hors du couple. Beaucoup de champs de recherche différents et de concepts seront ainsi articulés au fil du texte, au détriment peut-être d'une ligne théorique précise, dans laquelle je me situerais de manière univoque. À la lecture de l'ouvrage, j'espère toutefois qu'on comprendra pourquoi je m'y refuse, tant il me semble que le développement humain est dynamique, intimement lié au langage et à l'agir social, et donc à l'influence croisée de phénomènes de subjectivation tels qu'observés par certains sociologues et de subjectivité telle qu'investiguée par certains psychologues. Je me situerai ainsi aujourd'hui dans une

3 Ce que j'appellerai, dans cet ouvrage, l'agentivité de la personne, correspond à un mouvement subjectif, et donc psycho-affectif, d'analyse d'une situation inconfortable menant à la volonté puis à la décision d'agir pour en changer certains paramètres, en fonction de ce qui est possible. Les termes suivis d'un astérisque* sont définis dans le glossaire en fin d'ouvrage.

4 Je présenterai dans cet ouvrage différents types de textes rédigés par les participants à ma recherche. Si les personnes alloglottes ont écrit leur autobiographie langagière, leurs partenaires francophones ont donné leur propre version de l'histoire, dans des biographies. Lorsque j'utilise des parenthèses, je désigne tous ces textes dans leur globalité ; sans parenthèses, je ne mentionne que les autobiographies des partenaires alloglottes.

perspective psychosociolinguistique, dans le sens de Jodelet (2008), sans être sûre pour autant de la pérennité de ce positionnement.

Quelles sont les incidences directes et indirectes de la relation de couple, en termes de socialisation, sur l'engagement du partenaire alloglotte dans l'appropriation du français ? Comment la personne réagit-elle à ces diverses incidences, c'est-à-dire comment parvient-elle à activer et travailler ses représentations, à reconfigurer ses positionnements identitaires* et sociaux en fonction de ses expériences de socialisation pour réinterpréter les relations de pouvoir* qu'elle expérimente, et à se construire une légitimité linguistique et sociale à vivre en français ? Dans quelle mesure la personne peut-elle réellement modifier ses conditions de participation à l'espace social et résister à certains positionnements, notamment au sein du couple, et avec quelles incidences sur son appropriation du français ? Ces trois questions sont la base de ce livre, qui associe l'observation d'un mode de socialisation spécifique, la relation de couple, à une réflexion sur les facteurs d'influence de l'appropriation langagière en termes d'accès au discours en français. Une réflexion méthodologique découle de ce questionnement théorique et concerne le dispositif de recueil de données. Si les (auto)biographies langagières révèlent de précieuses informations pour la chercheuse, c'est avant tout parce que cette démarche apparaît comme un moteur efficace de réflexions pour la personne interrogée sur les trois processus mentionnés ci-dessus, à savoir son engagement dans l'appropriation langagière, son traitement des relations de pouvoir et son agentivité.

L'ouvrage se présente en quatre chapitres traitant chacun d'un aspect spécifique du contexte exploré. Une première partie dédiée aux participants à cette recherche problématise leurs différentes prises de paroles, qui sont le cœur de ce livre. La deuxième partie développe l'articulation théorique entre un questionnement, celui des modalités de l'appropriation langagière en contexte homoglotte et *in vivo*, un terrain, celui du couple dont les pratiques translingues révèlent un répertoire plurilingue, et enfin une méthodologie de recherche, celle de la biographie langagière. Chacun de ces aspects sera ensuite investigué dans les parties 3 à 5. En guise de conclusion, ce livre se refermera sur une synthèse en forme de questionnements et de perspectives sur de nombreux enjeux encore à explorer.

Le lecteur, enfin, excusera mes maladresses quant à l'utilisation d'un langage épïcène qui serait d'autant plus pertinent que je réfléchis au couple, aux relations de pouvoir, et donc aussi aux relations de pouvoir genrées. J'ai pris le parti de parler le plus possible de « la personne », afin de respecter l'intégrité de ces humains qui documentent ma recherche et qui ne sont, comme on le verra, ni d'abord apprenantes de langue, ni d'abord en couple, ni d'abord femmes ou hommes ou étrangères : ces personnes sont tout ce qu'elles veulent, tout ce qu'elles peuvent, tout ce qu'elles montrent, tout ce qu'elles cachent et tout ce qu'elles ignorent. Et il est plus que temps d'aller à leur rencontre.